

# REVEST

## du Bion infos



Bulletin municipal de Revest du Bion

n°14 - Juillet 2008

Edito

*Le bulletin municipal, mis en sommeil fin 2005, par manque de temps, reprend sa parution avec la nouvelle équipe municipale que vous avez élue en mars dernier ! La totalité des élus compose le comité de rédaction de ce bulletin que nous allons faire paraître chaque trimestre !*

*Ce document, de 8 pages dans un premier temps, reste comme par le passé, un outil de liaison entre le conseil municipal et les administrés.*

*Vous y retrouverez au fil du temps ; des rubriques que vous connaissez bien :*

- \* la présentation du conseil municipal et les délégations attribuées à chacun,*
- \* la ventilation des budgets municipaux,*
- \* le montant des subventions accordées aux diverses associations,*
- \* le suivi des travaux réalisés,*
- \* le calendrier des diverses fêtes et animations,*
- \* l'état civil...*

*Mais aussi des articles sur :*

- \* la vie des associations,*
- \* l'enfance, les écoles et la jeunesse,*
- \* les anciens et les services qui les intéressent,*
- \* les services municipaux,*
- \* les adresses utiles ....*

*Nous vous invitons même à participer à l'enrichissement de ce bulletin en écrivant vous aussi un article, en rapportant un témoignage , en nous adressant une photo commentée ....*

*Dans l'attente , nous vous souhaitons une bonne lecture!*

## Sommaire

Conseil Municipal et délégations :	page 2
Numéros d'urgence:	page 2
Info pratiques :	page 2
Expo peinture :	page 3
Vide Greniers :	page 3
Fête Votive :	page 3
Fête des Moissons :	page 3
Concours de boules :	page 4
Autres Animations :	page 4
Tour du 04 par les écoles :	page 4
Fête de la musique :	page 5
<b>L'Ecole Eugène Martel :</b>	page 5
Présentation du CCAS :	page 6
Télésurveillance :	page 7
Présence verte :	page 7
Portage des repas :	page 7
Vie des associations :	page 7
Etat Civil :	page 8



Présentation du Conseil Municipal  
et de ses diverses délégations :

*Maire : Raymond Le Moign*

*1<sup>er</sup> Adjoint : Marie-Hélène Soumaille*

*2<sup>ème</sup> Adjoint : Claude Rollot*

*3<sup>ème</sup> Adjoint : Jacques Julien*

*Conseillers : Mario Roux, Solange Bertelli, Marie-José Bonnet, Michel Chéhère, Gilles Martinez, Viviane Collet et Renée Beraud*

*Communauté de communes du Pays de Banon*

*Titulaires : Raymond Le Moign et Michel Chéhère*

*Suppléants : Claude Rollot et Viviane Collet*

### **Syndicat Intercommunal d'Electrification**

*Titulaires : Claude Rollot et Jacques Julien*

*Suppléant : Mario Roux*

### **Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable**

*Titulaire : Claude Rollot*

*Suppléant : Michel Chéhère*

*Syndicat Intercommunal de Transport scolaire*

*Titulaire : Solange Bertelli*

*Suppléant : Renée Beraud*

*Conseil des écoles*

*Raymond Le Moign et Renée Beraud*

*Association des communes forestières*

*Titulaire : Gilles Martinez*

*Suppléant : Michel Chéhère*

### **Commission d'Appel d'offres**

*Président, le maire : Raymond Le Moign,*

*Titulaires : Claude Rollot, Jacques Julien et Michel Chéhère,*

*Suppléants : Mario Roux, Gilles Martinez et Viviane Collet*

### **Centre Communal d'Actions Sociales**

*Président : Raymond Le Moign,*

*Membres : Marie-Hélène Soumaille, Renée Beraud, Marie-José Bonnet, Viviane Collet et Solange Bertelli,*

### **Conseil d'Administration de l'Hôpital local de Banon**

*Membre : Renée Beraud*

*Correspondant des questions de Défense*

*Membre : Michel Chéhère*

*Syndicat mixte A. G. E. D. I.*

*Membres : Mario Roux et Michel Chéhère*

### **Comité National d'Actions Sociales**

*Membres : Marie-Hélène Soumaille*

*Référent grippe aviaire*

*Membre : Jacques Julien*

*Fourrière de Vallongues*

*Titulaire : Jacques Julien,*

*Suppléant : Viviane Collet.*

Numéros de premières urgences :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Urgences hôpital d'Apt : ☎ 04 90 04 34 00

Urgences hôpital de Manosque : ☎ 04 92 70 31 12

Cabinet infirmier : ☎ 06 08 18 75 11

Informations pratiques :

Mairie : ☎ 04 92 77 22 26 ou ☎ 04 92 73 28 30

Les bureaux sont ouverts au public tous les jours du lundi au jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Vous pouvez aussi :

Joindre la mairie par messagerie

Commune.revestdubion@orange.fr

Consultez le site de la commune sur le net en faisant :

www.revestdubion.fr

Recensement :

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie ; dans les 3 mois suivant leur 16ème anniversaire.



STOP PUB : si vous souhaitez réduire les publicités arrivant dans votre boîte aux lettres : des auto-collants sont disponibles en mairie !

Tri sélectif : La Communauté de Communes du Pays de Banon met à votre disposition un sac de pré-collecte, concernant le tri sélectif ; vous pouvez le demander auprès des services de la mairie !

Eau et compteurs d'eau :

Depuis la mise en place d'un plan de recherche des fuites d'eau la consommation communale est en nette diminution:

☒ 2005 = 86 869 m3

☒ 2006 = 74 604 m3

☒ 2007 = 63 133 m3

☒ 2008 = le relevé effectué fin juin laisse augurer une nouvelle baisse de la consommation !

Félicitations aux consommateurs et aux techniciens pour les économies réalisées !



Comme chaque année, un employé municipal effectuera le relevé des compteurs d'eau à compter de la mi-août.

En cas d'absence à cette période, merci de prévenir la mairie, nous anticiperons notre passage !

Artisans retraités :

Vous êtes invités à consulter le panneau d'affichage de la mairie, pour connaître les nouveautés concernant vos droits !



Du 5 au 12 juillet : expo peinture organisée par le Foyer Rural  
ouverte tous les jours de 16 h à 19 h  
Vernissage le 5 juillet à 18 h 30, salle de l'âge d'or rue des Remparts

Vide greniers \* Brocante \* Exposition de voitures anciennes  
Organisé par le Foyer rural  
Dimanche 27 juillet  
Renseignements et Inscriptions auprès de Danielle Cau et Maryse Rolland  
04.92.77.21.50 ou 04.92.77.25.91

### Le Comité des fêtes propose

Fête votive du 1 au 4 Août et du 9 et 10 Août

Vendredi 1 Août :

- 21 h : Concours de boules à pétanque en tête à tête  
22 H : Concert avec le groupe revestois « ELEMENTS »

Samedi 2 Août :

- 15 h 30 : Concours de boules carrées 2 joueurs  
21 h : Concours de boules à pétanque 2 joueurs 3 boules  
22 h : Grand bal avec l'orchestre ACCORDEON LOVE

Dimanche 3 Août :

- 15 h 30 : Concours de boules à pétanque 3 joueurs 2 boules  
22 h : Grand bal avec CHORUS 43

- Fête du Terroir et des Moissons -

- 10 h 00 : Ouverture de la manifestation par un défilé de tracteurs dans les rues du village

Coupe de blé à la faux

Démonstration de battage (batteuse de 1920)

- 11 h 30 : Accueil des élus

- 12 h 00: Repas champêtre (taboulé d'épeautre, gigot d'agneau grillé, haricots verts persillés, fromage de chèvre, dessert, café et vin )

pour 18 € tarif adultes et 12 € tarif enfants !

- 15 h 00 : Foulaison à cheval Démonstration de la lieuse  
Démonstration de battage (batteuses de 1920 à 1950)

Exceptionnel cette année : 4 batteuses et une presse !

Toute la journée : Animation : Cartoon show et Orgue de barbarie

\* Marché Provençal

\* Exposition de matériels anciens

\* Produits du Terroir

\* Vieux métiers

\* Spectacle médiéval en soirée

\* Balades en charrette

Lundi 4 Août :

- 15 h : Concours de boules à pétanque mixte 2 hommes 1 femme  
22 h : Grand feu d'artifice son et lumière avec le concours de SCENOFRANCE  
22 h 30 : Grand bal avec l'orchestre MEPHISTO

Samedi 9 Août :

- 14 h : Concours de boules Jeu Provençal 3 joueurs 2 boules  
Challenge Gilles Ponzio - Consolante au jeu provençal

Dimanche 10 Août :

- 9 h 30 : Suite du concours provençal  
15 h : Challenge Henri Faraud 3 joueurs 2 boules



## Concours de boules organisés par « la Boule Revestoise » Pétanque :

Dimanche 13 juillet à 15 h :

Challenge Antoine BERTELLI - inscriptions Café du Midi

Dimanche 20 juillet à 15 h :

Challenge André AUBERT - inscriptions Bar des Alpes

Mercredi 30 juillet à 15 h :

Challenge des commerçants - inscriptions Café du Midi

Vendredi 8 Août à 15 h :

Prix Charlie BARBAROUX - inscriptions Bar des Alpes

Dimanche 10 Août à 15 h :

Challenge Henri FARAUD - inscriptions Bar des Alpes

### Jeu Provençal :

Mardi 5 Août à 9 h :

Challenge Maurice TAILLEU. - inscriptions Café du Midi



Tous les jeudis de juillet et août dès 21 h : concours en doublette  
Pour tout renseignement contacter la Mairie : 04.92.77.22.26.

## Autres Animations

Dimanche 14 septembre : journée inter-associations sur le site de ND de l'Ortiguère avec « Soupe au pistou » organisée par le comité paroissial

Dimanche 21 septembre : Sortie "visite terre vivante" l'écologie pratique à MENS (Isère) organisée par le Foyer Rural

Dimanche 26 octobre : « Fête de la Châtaigne » organisée par l'association de valorisation de la châtaigneraie

Samedi 15 novembre : Théâtre «Tout Beigne » à la maison du temps libre, organisé par le Foyer Rural

## ETAPE DU TOUR DU 04 A REVEST DU BION



Monsieur le Maire est venu encourager les participants.



Point de transmission du relais à l'école de Banon

**Journée inter-associations du 14 septembre :** Le comité paroissial St Clair invite les associations revestaises à une journée de rencontre à Notre Dame de l'Ortiguière ; afin que chacune présente son programme d'activités 2008/2009 !

A l'issue de cette journée, le comité paroissial servira **la soupe au pistou** aux participants, dont le bénéfice ira au profit du chauffage de l'église (cuve et gaz) !

Nous comptons sur vous pour réussir cette journée, toutes les idées d'animation sont les bienvenues : - le programme suivra - Mais d'ores et déjà, vous pouvez réserver votre journée auprès de :

Marie-Hélène Soumaille 0492772171 ou Marie-José Bonnet 0492772326

Fête de la musique : un essai bien transformé !

Cette année, les Revestois ont été particulièrement gâtés, car ils ont pu assister à un mini festival :

✕ Vendredi dès 20 h : 4 groupes se sont succédés devant le Café du Midi, organisateur du concert, pour offrir une soirée dîner spectacle aux rythmes variés:

- du rock par les « *Eléments* » groupe de jeunes revestois ;
- de la musique du monde par le groupe « *Uskule* » ,
- une improvisation années 60/70 par des amis de Lise et Manu,
- de la techno animée par un DJ pour clore la soirée !



Félicitations aux organisatrices pour leurs choix puisque les interventions ont attiré plus de 150 spectateurs !

✕ Samedi à 17 h : Interlude de musique classique , place du Portissol où le groupe « *Plateau de Musiques* » a assuré une répétition publique , devant une trentaine de personnes !

✕ Dimanche à 18 h : *La chorale « Sarabande »* a chanté son répertoire 2008 à l'église du Revest pour la plus grande satisfaction des 60 auditeurs !

Cette heureuse initiative a bénéficié d'une météo particulièrement favorable : donc expérience à renouveler !

### L'école Eugène Martel.....en chansons !

Lundi 30 juin à 18 h, pour conclure l'année scolaire, les différentes classes de l'école communale ont donné un sympathique spectacle aux parents attendris ! Des danses, des scénettes et différents sketches ont été interprétés avec brio ou appréhension selon les enfants ; la chorale « Sarabande » les a rejoint pour interpréter plusieurs chants de variétés françaises ! Ensuite les élèves de CM2 partant au collège en septembre prochain ont reçu un dictionnaire , offert par la mairie ! Enfin, les parents d'élèves et les enseignants ont invité les spectateurs à partager un goûter/apéritif particulièrement garni !

## Le CCAS, Centre Communal d'Actions Sociales

Définition : le CCAS est une structure autonome, créée par l'article L123-4 du code de l'action sociale et des familles ; son existence est obligatoire dans la mise en œuvre de la politique sociale communale.

Composition : président de droit, le maire, 5 membres élus et 5 membres désignés parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la commune.

Missions : cet établissement public permet à une commune d'exercer une politique sociale en direction

- de la petite enfance,
- des jeunes en difficulté,
- des personnes âgées et handicapées,
- des publics les plus fragiles.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social de la commune

- il participe à l'instruction et transmet les demandes d'aides sociales aux organismes compétents,
- il tient à jour un fichier des bénéficiaires du RMI, et assure le rôle d'instructeur pour les Rmistres vivant seuls.

Ressources :

- son activité dispose pour l'essentiel des revenus de prestations de services, de dons et legs :
  - loyers des logements sociaux
  - location du gîte de l'Ortiguère,
- de la subvention communale annuelle,
- d'une subvention départementale parfois.

Fonctionnement :

Le CCAS est géré par un conseil d'administration qui se réunit au moins une fois par trimestre.

Actions :

- vers la petite enfance et la jeunesse:
  - aide financière à la crèche parentale et au CLSH,
  - soutien humain et technique du personnel communal,
  - contrat « petite enfance et jeunesse » avec la CAF
  - après-midi récréatif et spectacle de fin d'année scolaire.
- vers les aînés :
  - après-midi festif,
  - colis de fin d'année,
  - aides aux cas particuliers.

Projets:

- *équipement de téléassistance* : la commune a passé une convention avec l'association « Présence Verte » afin de fournir un service de téléalarme aux personnes isolées ou handicapées souhaitant être maintenues à domicile. ( voir article détaillé)
- *portage des repas* à la crèche et aux personnes âgées avec la future construction de la salle multi-services de restauration communale.
- à plus long terme : projet de mise en place d'un réseau de familles relais....



## La téléassistance ???

C'est un service mis en place à l'attention des personnes isolées ou handicapées souhaitant demeurer à leur domicile. Ce service sera assuré par l'association « Présence Verte Alpes Vallée du Rhône », avec laquelle il a été souscrit une convention annuelle par la mairie.

C'est un système qui utilise le matériel téléphonique existant, il est relié 24 h sur 24 à une centrale d'écoute par simple pression d'un bouton d'appel du terminal ou d'un pendentif. Cette centrale (CNRA) fonctionne 7 j sur 7.

Un opérateur identifie l'appelant et analyse de façon détaillée la nature de la demande, il fait intervenir :

- un ou des membres de la famille,
- un voisin ou un proche,
- le médecin traitant,
- les services d'urgence.



### Présence Verte

Cette association assure l'installation du réseau de solidarité, la maintenance du boîtier et la récupération des appareils auprès des abonnés.

La commune signale les bénéficiaires, et propose le service à ses administrés ; ce service reste facultatif. Les demandes d'inscription sont rédigées par la mairie ; dans la mesure du possible, une personne de la commune accompagnera le technicien installateur de la téléassistance.

Les frais d'installation s'élèvent à 30 € et sont pris en charge par la mairie de même que 50 % de l'abonnement mensuel. La somme restante est facturée à l'abonné ou aux organismes sociaux dont il peut bénéficier.

### Portage des repas

C'est un projet municipal dans le cadre de la construction de la salle multi-services ; la municipalité aimerait mener une enquête afin de connaître le nombre de personnes intéressées par ce service ....

Les candidats au bénéfice de ce service sont priés de se faire connaître auprès de la mairie au 04.92.77.22.26.



Le club de l'Age d'Or s'est rendu à St Nazaire en Royans le 14 mai 2008. La fin de la matinée a été consacrée à la visite du jardin aux fontaines pétrifiantes ; puis après un excellent repas , une promenade en bateau sur l'Isère à la grande satisfaction de tous !

Ci-contre, les participants attentifs aux commentaires du guide

## Etat Civil : Mise à jour depuis le bulletin n°13

2005

Décès

**Lombard** Fernand le 13 décembre à 92 ans

\*\*\*\*\*

2006

Naissances

**Margaux**, le 27 février à Drancy,  
fille de Frédéric et Frédérique Laporte ,  
petite-fille de Gérard et Elisabeth Laporte  
**Inès**, le 30 mars à Pertuis,  
fille de Lamine Dourbia et Marianne Le Moign  
petite-fille de Raymond et Nicole Le Moign

Mariages

**Cirulia** Patrick et **Tremellat** Valérie  
le 29 juillet au Revest  
**Bonici** Jérôme et **Tavernier** Marion  
le 12 août au Revest

Décès

**Quenin** Gisèle le 30 janvier à 54 ans  
**Quenin** Claude le 30 janvier à 50 ans  
**Bouchet** Sylvie le 28 février à 79 ans  
**Signoret** Mireille le 28 juillet à 78 ans  
**Signoret** Jean-Louis le 14 août à 78 ans  
**Quenin Paul** le 30 novembre à 78 ans  
**Carbonnel** Germaine le 13 décembre à 78 ans  
**Grosse** Christian le 27 décembre à 53 ans  
**Tailleu** Maurice le 31 décembre à 93 ans

\*\*\*\*\*

2007

Naissances

**Luna**, le 23 novembre à Gap  
fille de Stéphanie Givaudan et Sébastien Sobier

Mariages

**Gouiran** Fabrice et **Hazan** Yannick  
le 9 juin au Revest  
**Bonnet** Michel et **Joubert** Marie-José  
le 10 novembre au Revest

\*\*\*\*\*

Décès

**Maurel** René le 18 janvier à 82 ans  
**Godard** Jean le 23 janvier à 89 ans  
**Monnier** Gabriel le 17 février à 85 ans  
**Signoret** Jean-Baptiste le 10 avril à 86 ans  
**Brun** Félix le 28 août à 61 ans  
**Lovera** Yvon le 10 septembre à 79 ans  
**Rampal** Anna le 15 septembre à 77 ans  
**Lopez** Francis le 16 novembre à 52 ans

\*\*\*\*\*

2008

Naissances

**Maxime**, le 11 janvier à Arles ,  
fils de Renaud et Séverine Raoux  
**Alycia**, le 2 mars à Puyricard,  
fille de Christophe et Angélique Laporte ,  
Petite-fille de Gérard et Elisabeth Laporte  
**Fabien**, le 23 mars à Manosque  
fils de Pascal et Estelle Chéhère,  
petit-fils de Michel et Chantal Chéhère  
**Blandine**, le 14 mai à Apt,  
fille de Martin et Degen Luzuy  
**Elodie**, le 18 juin à Carpentras,  
fille de Iain Happs et Anne Le Bot

Mariages

**Joassan** Roger et **Casalino** Vincenza  
le 7 juin à Istres

Décès

**Guigou** Philomène le 23 juin à 88 ans  
**Quenin** René le 30 juin à 78 ans



Directeur de publication et imprimeur:  
Raymond Le Moign, Maire de Revest du Bion  
Mairie – Avenue Clémenceau  
Tel: 04 92 77 22 26 Fax: 04 92 73 28 30

Email: [commune.revestdubion@orange.fr](mailto:commune.revestdubion@orange.fr) - [www.revestdubion.fr](http://www.revestdubion.fr)